



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 5209 du 18/03/2015 : Erratum à la circulaire n° 5201 du 16/03/2015 relative à la déclaration de l'ancienneté de services acquise par les puéricultrices dans l'enseignement maternel ordinaire depuis le 01/09/2014.

Ne concerne pas l'enseignement spécialisé.

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel**
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental et maternel ordinaire

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- 2015-2016
- Du au

Documents à renvoyer

- OUI
- Date limite : 01/05/2015**
-

Mot-clé :

Puéricultrice ACS-APE

Destinataires de la circulaire

- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des écoles maternelles et fondamentales libres subventionnées

Pour information :

- Aux membres de l'Inspection de la Communauté pour l'enseignement fondamental ;
- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux services de vérification ;
- Aux associations de parents ;
- Aux organes de coordination et de représentation.

Signataire

Administration : Madame Lisa SALOMONOWICZ, Directrice générale

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Cellule ACS/APE	02/413.25.71	Bernard.verkercke@cfwb.be
Cellule gestion des emplois	02/413.40.62	cellulege@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

ERRATUM à la circulaire 5201

Suite à la parution de la circulaire n°5201 relative à la déclaration de l'ancienneté de services acquise par les puéricultrices dans l'enseignement maternel ordinaire depuis le 01/09/2014, j'attire votre attention sur les modalités pratiques de l'introduction des déclarations des anciennetés des puéricultrices : Il y a lieu d'utiliser uniquement l'adresse suivante :

ccfondamental.libre@cfwb.be

Je vous remercie déjà pour l'attention que vous accorderez aux instructions contenues dans la présente circulaire et de bien vouloir veiller à leur bonne application.

La Directrice générale

Lisa SALOMONOWICZ